





VILLE DE  
CHARTRES

Rechercher

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[Votre mairie](#)  
[Ses grands projets](#)  
[Sommaire](#)  
[Actualités](#)  
[Élections européennes 2024 à Chartres](#)  
[Nouveau Guichet unique](#)  
[Le commerce chartrain](#)  
[L'équipe municipale](#)  
[Votre maire](#)  
[Les adjoints, conseillers délégués et municipaux](#)  
[Permanences de proximité](#)  
[Réunions publiques](#)  
[Contacter un élu](#)  
[Parrainage des élus](#)  
[Les projets de vos élus pour 2024](#)  
[Le conseil municipal](#)  
[Le conseil municipal en direct](#)  
[Les archives du conseil municipal](#)  
[Tribunes](#)  
[Le conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)  
[Les grands projets](#)  
[Aménagement du cloître Notre-Dame](#)  
[Éco-Ville](#)  
[Le Pôle gare](#)  
[Le Colisée \(Chartres métropole\)](#)  
[Renaissance du quartier de la Madeleine](#)  
[Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain](#)  
[Le plateau Nord-Est](#)  
[Le BHNS \(Chartres métropole\)](#)  
[Le futur parc des expositions \(Chartres métropole\)](#)  
[Le Pôle administratif](#)  
[La Ville recrute](#)  
[Liste des offres](#)  
[Candidature spontanée](#)  
[Mon espace candidat](#)  
[Finances](#)  
[Politique fiscale](#)  
[Résultats 2022](#)  
[Résultats 2021](#)  
[Résultats 2020](#)  
[Résultats 2019](#)  
[Marchés publics](#)  
[Actes réglementaires](#)

## Fermer

[Vivre à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Lexique](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Appel à projet Quartier Maunoury](#)

[Participation du public par voie électronique - Programme immobilier avenue Sully](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

[Zone piétonne](#)

[Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs](#)

[Zone de rencontre bornée](#)

[Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public](#)

[Police municipale](#)

[Le guide du commerçant](#)

[Les marchés à Chartres](#)

[Environnement et propreté](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Éducation canine](#)

[Parcs, jardins et squares](#)

[L'animal en ville](#)

[Journée de l'animal](#)

[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)

[Action sociale et santé](#)

[Seniors à Chartres](#)

[Urgences](#)

[Santé et handicap](#)

[Action sociale](#)

[Logement Chartres métropole Habitat](#)

[Éducation et jeunesse](#)

[Petite enfance](#)

[Les écoles](#)

[Collèges et lycées](#)

[Études supérieures](#)

[Animations scolaires](#)

[Conservatoire de musique et danse de Chartres](#)

[Conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)

[Parrainage des élus](#)

[Les Maisons Pour Tous](#)

[Bureau Information Jeunesse](#)

[L'espace famille](#)

[Nouveaux arrivants](#)

Fermer

[Services en ligne](#)

[Sommaire](#)

[Vos démarches](#)

[Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique](#)

[S'inscrire sur les listes électorales](#)

[Obtenir un extrait d'acte d'état civil](#)

[Faire ou refaire une carte nationale d'identité](#)

[Faire ou refaire un passeport](#)

[France identité](#)

[Actes réglementaires](#)

[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)

[Régler son stationnement avec PayByPhone](#)

[Régler ses factures en ligne avec le paiement TIPI](#)

[Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Demandes de subvention pour les associations](#)

[Portail famille](#)

[Contacter un élu ou les services de la Ville](#)

[Contacter les services techniques de la Ville](#)

[www.service-public.fr](#)

Fermer

[Votre ville](#)

[Découvrir Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Chartres en chiffres](#)

[La Mémoire à Chartres](#)

[Le Chemin de Mémoire](#)

[Histoire de Chartres](#)

[De l'antiquité à nos jours](#)

[Armoiries de Chartres](#)

[Personnages illustres](#)

[Tradition et gastronomie](#)

[Patrimoine de Chartres](#)

[Patrimoine historique](#)

[Patrimoine contemporain](#)

[Patrimoine vert et fleurissement](#)

[Tourisme, parcours et visites](#)

[Jumelages](#)

[Bethléem \(Palestine\)](#)

[Chichester \(Grande-Bretagne\)](#)

[Evora \(Portugal\)](#)

[León \(Espagne\)](#)

[Ravenna \(Italie\)](#)

[Sakurai \(Japon\)](#)

[Spire \(Allemagne\)](#)

[Plans de la ville](#)

[Chartres en images](#)

Fermer

[Sortir à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Agenda de la ville](#)

[En chair et en os. Paul Richer, l'art et la médecine](#)

[Les Nymphéas de Claude Monet à Chartres](#)

[Vos vacances à Chartres](#)

[Associations](#)

[Culture](#)

[Musée des Beaux-Arts](#)

[Le Chemin des Arts](#)

[Maison Picassiette](#)

[Bibliothèques](#)  
[Archives](#)  
[Conservatoire de musique et danse](#)  
[Archéologie](#)  
[Théâtres](#)  
[Salle Doussineau](#)  
[Artothèque](#)  
[Armoires à bouquins : lisez et échangez](#)  
[Sports et loisirs](#)  
[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)  
[École des sports pour les enfants](#)  
[Activités sportives pour les adultes et seniors](#)  
[Vacances sportives pour les enfants](#)  
[Les équipements sportifs](#)  
[Les grandes équipes](#)  
[Parcours d'accrobranche Accrocamp](#)  
[Quartiers d'été](#)  
[Les grands événements](#)  
[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)  
[Le Chemin des Arts](#)  
[Chartres en lumières](#)  
[La Fête de la lumière](#)  
[La Fête de la musique](#)  
[La Fête nationale du 14 juillet](#)  
[ChartrEstivales : les soirées estivales de Chartres](#)  
[Le Salon des associations](#)  
[Les Journées européennes du Patrimoine](#)  
[Meeting aérien de Chartres](#)  
[Les Artisanales de Chartres](#)  
[Les animations de Noël à Chartres](#)

Fermer

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)



VILLE DE  
CHARTRES

Rechercher

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[Votre mairie](#)

[Ses grands projets](#)

[Sommaire](#)

[Actualités](#)

[Élections européennes 2024 à Chartres](#)

[Nouveau Guichet unique](#)

[Le commerce chartrain](#)

[L'équipe municipale](#)

[Votre maire](#)

[Les adjoints, conseillers délégués et municipaux](#)

[Permanences de proximité](#)

[Réunions publiques](#)

[Contacter un élu](#)

[Parrainage des élus](#)

[Les projets de vos élus pour 2024](#)

[Le conseil municipal](#)

[Le conseil municipal en direct](#)

[Les archives du conseil municipal](#)

[Tribunes](#)

[Le conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)

[Les grands projets](#)

[Aménagement du cloître Notre-Dame](#)

[Éco-Ville](#)

[Le Pôle gare](#)

[Le Colisée \(Chartres métropole\)](#)

[Renaissance du quartier de la Madeleine](#)

[Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain](#)

[Le plateau Nord-Est](#)

[Le BHNS \(Chartres métropole\)](#)

[Le futur parc des expositions \(Chartres métropole\)](#)

[Le Pôle administratif](#)

[La Ville recrute](#)

[Liste des offres](#)

[Candidature spontanée](#)

[Mon espace candidat](#)

[Finances](#)

[Politique fiscale](#)

[Résultats 2022](#)

[Résultats 2021](#)

[Résultats 2020](#)

[Résultats 2019](#)

[Marchés publics](#)

[Actes réglementaires](#)



## Fermer

[Vivre à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Lexique](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Appel à projet Quartier Maunoury](#)

[Participation du public par voie électronique - Programme immobilier avenue Sully](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

[Zone piétonne](#)

[Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs](#)

[Zone de rencontre bornée](#)

[Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public](#)

[Police municipale](#)

[Le guide du commerçant](#)

[Les marchés à Chartres](#)

[Environnement et propreté](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Éducation canine](#)

[Parcs, jardins et squares](#)

[L'animal en ville](#)

[Journée de l'animal](#)

[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)

[Action sociale et santé](#)

[Seniors à Chartres](#)

[Urgences](#)

[Santé et handicap](#)

[Action sociale](#)

[Logement Chartres métropole Habitat](#)

[Éducation et jeunesse](#)

[Petite enfance](#)

[Les écoles](#)

[Collèges et lycées](#)

[Études supérieures](#)

[Animations scolaires](#)

[Conservatoire de musique et danse de Chartres](#)

[Conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)

[Parrainage des élus](#)

[Les Maisons Pour Tous](#)

[Bureau Information Jeunesse](#)

[L'espace famille](#)

[Nouveaux arrivants](#)

Fermer

[Services en ligne](#)

[Sommaire](#)

[Vos démarches](#)

[Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique](#)

[S'inscrire sur les listes électorales](#)

[Obtenir un extrait d'acte d'état civil](#)

[Faire ou refaire une carte nationale d'identité](#)

[Faire ou refaire un passeport](#)

[France identité](#)

[Actes réglementaires](#)

[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)

[Régler son stationnement avec PayByPhone](#)

[Régler ses factures en ligne avec le paiement TiPI](#)

[Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Demandes de subvention pour les associations](#)

[Portail famille](#)

[Contacter un élu ou les services de la Ville](#)

[Contacter les services techniques de la Ville](#)

[www.service-public.fr](#)

Fermer

[Votre ville](#)

[Découvrir Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Chartres en chiffres](#)

[La Mémoire à Chartres](#)

[Le Chemin de Mémoire](#)

[Histoire de Chartres](#)

[De l'antiquité à nos jours](#)

[Armoiries de Chartres](#)

[Personnages illustres](#)

[Tradition et gastronomie](#)

[Patrimoine de Chartres](#)

[Patrimoine historique](#)

[Patrimoine contemporain](#)

[Patrimoine vert et fleurissement](#)

[Tourisme, parcours et visites](#)

[Jumelages](#)

[Bethléem \(Palestine\)](#)

[Chichester \(Grande-Bretagne\)](#)

[Evora \(Portugal\)](#)

[León \(Espagne\)](#)

[Ravenna \(Italie\)](#)

[Sakurai \(Japon\)](#)

[Spire \(Allemagne\)](#)

[Plans de la ville](#)

[Chartres en images](#)

Fermer

[Sortir à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Agenda de la ville](#)

[En chair et en os. Paul Richer, l'art et la médecine](#)

[Les Nymphéas de Claude Monet à Chartres](#)

[Vos vacances à Chartres](#)

[Associations](#)

[Culture](#)

[Musée des Beaux-Arts](#)

[Le Chemin des Arts](#)

[Maison Picassiette](#)

[Bibliothèques](#)

[Archives](#)

[Conservatoire de musique et danse](#)

[Archéologie](#)

[Théâtres](#)

[Salle Doussineau](#)

[Artothèque](#)

[Armoires à bouquins : lisez et échangez](#)

[Sports et loisirs](#)

[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)

[École des sports pour les enfants](#)

[Activités sportives pour les adultes et seniors](#)

[Vacances sportives pour les enfants](#)

[Les équipements sportifs](#)

[Les grandes équipes](#)

[Parcours d'accrobranche Accrocamp](#)

[Quartiers d'été](#)

[Les grands événements](#)

[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)

[Le Chemin des Arts](#)

[Chartres en lumières](#)

[La Fête de la lumière](#)

[La Fête de la musique](#)

[La Fête nationale du 14 juillet](#)

[ChartrEstivales : les soirées estivales de Chartres](#)

[Le Salon des associations](#)

[Les Journées européennes du Patrimoine](#)

[Meeting aérien de Chartres](#)

[Les Artisanales de Chartres](#)

[Les animations de Noël à Chartres](#)

[Fermer](#)

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[ACCUEIL](#)  
[VIVRE À CHARTRES](#)  
[ACTION SOCIALE ET SANTÉ](#)  
[ACTION SOCIALE](#)  
[HÉBERGEMENTS](#)  
[HÉBERGEMENT TEMPORAIRE](#)

## Sommaire

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Lexique](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Appel à projet Quartier Maunoury](#)

[Participation du public par voie électronique - Programme immobilier avenue Sully](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Je suis piéton](#)

[Je suis un usager d'engin à déplacement personnel motorisé \(EDPM\)](#)

[Je suis cycliste](#)

[Je suis motocycliste](#)

[Je suis automobiliste](#)

[Je me déplace en bus](#)

[Je suis parent](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

Zone piétonne

Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs

Zone de rencontre bornée

Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public

Police municipale

Le guide du commerçant

Les marchés à Chartres

Environnement et propreté

Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...

Propreté de la ville

Éducation canine

Parcs, jardins et squares

L'animal en ville

Journée de l'animal

Lutte contre l'abandon et protection des animaux

Action sociale et santé

Seniors à Chartres

Services aux seniors

Loisirs seniors

Hébergements seniors

Urgences

Plan canicule

Registre des personnes vulnérables

Accueil de jour

Accueil et hébergements d'urgence

Santé et handicap

Centre de santé polyvalent

Actions de la Ville pour l'accessibilité

Les associations d'aide aux handicapés

Santé

Action sociale

Aide alimentaire

Hébergements

Hébergement temporaire

La sous-location

RSA et CSS

Écrivain public et conseils

Actions éducatives et de loisirs

Logement Chartres métropole Habitat

Éducation et jeunesse

Petite enfance

Inscription et tarification des établissements Petite enfance

Les établissements Petite enfance

Le Relais petite enfance : aide pour les parents et les assistants maternels

Les Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)

Les repas servis dans les établissements Petite enfance

Les écoles

Simplifiez vous la rentrée

Inscription scolaire

Écoles maternelles et élémentaires publiques

Écoles maternelles et élémentaires privées

Périmètre scolaire

Accueils périscolaires avant et après l'école

Accueils de loisirs du mercredi et vacances scolaires

Restauration scolaire

Parties majoritaires d'échecs

Collèges et lycées

Études supérieures

Logements et restaurants universitaires

Animations scolaires

Éducation artistique et culturelle

Classes découvertes au Rigeard

Conservatoire de musique et danse de Chartres

Les missions, les équipes et l'histoire

Se former à la musique

Se former à la danse

S'inscrire au Conservatoire ou CHAM / CHAD

La Saison du Conservatoire

Conseil municipal de la Jeunesse (CMJ)

Parrainage des élus

Les Maisons Pour Tous

Bureau Information Jeunesse

L'espace famille

Nouveaux arrivants

## HÉBERGEMENT TEMPORAIRE



## Hébergement temporaire : une solution préventive.

Le dispositif de l'hébergement temporaire a été mis en place au début de l'année 2010. Dans ce cadre 9 logements sont loués par le CCAS à Chartres Habitat et mis à disposition (6 T1 réservés aux personnes seules, 1 T2, 1 T3 1 T4, réservés aux familles avec enfants).

Les logements sont meublés avec le nécessaire suffisant pour que les personnes s'y installent rapidement.

---

## OBJECTIFS DU DISPOSITIF

Il vise à prévenir la marginalisation et à répondre aux ruptures sociales et/ou familiales. L'hébergement temporaire doit permettre aux jeunes chartrains ou à des familles exclues de se stabiliser dans un logement individuel et de se (re)mobiliser sur un processus d'insertion.

---



# PUBLICS CONCERNÉS

- > Personne seule de moins de 25 ans.
  - > Personne seule ou couples avec enfant(s) sans critère d'âge.
  - > Personne victime de violence.
  - > Chartrain.
- 

# FONCTIONNEMENT

Ce dispositif propose un accompagnement social personnalisé pour répondre aux ruptures brutales (sociales et/ou familiales) de la vie qui doit permettre d'entreprendre une réflexion et mettre en œuvre des actions qui visent la recherche d'autonomie.

L'accompagnement réalisé par un éducateur spécialisé :

entretiens renforcés ;

visites à domicile ;

accompagnement aux démarches administratives, professionnelles ;

apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité ;

soutien pour recréer des liens familiaux et associer les familles dans le parcours de la personne accueillie ;

orientation vers les associations sportives et culturelles ;

s'inscrire dans la vie de quartier.

Cet accompagnement doit permettre aux jeunes de canaliser leurs efforts sur leur projet d'insertion socioprofessionnelle plutôt que de s'épuiser à trouver des solutions d'hébergement.

L'hébergement temporaire doit favoriser l'accès et le maintien des jeunes et des familles dans des logements individuels diffus dans le parc social « [Chartres Métropole Habitat](#) ».

La durée d'accueil est fixée initialement à trois mois et peut être renouvelable tous les trois mois pour une période maximum de 18 mois.

---

Crédit photo : Lucas Jacquemin.

## RENSEIGNEMENTS

CCAS de Chartres  
Guichet unique  
Hôtel de Ville  
Place des Halles  
28000 Chartres

Tél. 02 37 23 40 00

## HÉBERGEMENTS

[Hébergement temporaire](#)

[La sous-location](#)

[GLOSSAIRE](#)

[ACCESSIBILITÉ](#)

[PLAN DU SITE](#)

1. [CONTACTS](#)
2. [MENTIONS LÉGALES](#)
3. [MAGAZINE](#)